DROIT DES AFFAIRES

Dissolution et liquidation des sociétés : décider, conduire et clôturer l'opération

L'arrêt d'activité d'une société se décide souvent dans l'urgence. Les formalités sont engagées avant que le sort des contrats en cours et des salariés soit réglé, le liquidateur découvre des créances oubliées, les comptes de liquidation se heurtent à des actifs difficiles à réaliser et le partage entre associés génère une fiscalité mal anticipée. Cette journée de sept heures traite l'opération dans son enchaînement complet. Le participant apprend à choisir le mode de cessation adapté, à réunir et documenter les décisions sociales, à conduire les opérations de liquidation et la réalisation des actifs puis à clôturer la liquidation et à traiter le partage et ses effets fiscaux.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 267 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise avocats experts-comptables et dirigeants confrontés à la cessation d'activité d'une société.

PRÉREQUIS
Connaissance du fonctionnement des sociétés commerciales et de leurs organes de décision.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les causes et les modes de dissolution d'une société
- Organiser les décisions sociales et les formalités de publicité
- Définir la mission du liquidateur et l'étendue de ses pouvoirs
- Conduire la réalisation des actifs et l'apurement du passif
- Établir les comptes de liquidation et organiser le partage
- Anticiper les effets fiscaux de la clôture pour la société et les associés

03 Programme détaillé

M1 Décider la cessation et engager la dissolution

- Choisir la voie avant d'ouvrir les formalités
- Causes de dissolution et distinction avec les procédures collectives
- Cas de la réunion des parts en une seule main et transmission universelle de patrimoine
- Décision des associés et rédaction du procès-verbal
- Nomination du liquidateur et définition de sa mission
- Formalités de publicité et effets sur la personnalité morale
- À retenir : La société conserve sa personnalité morale pour les besoins de la liquidation jusqu'à la publication de la clôture.

M2 Conduire les opérations de liquidation

- Réaliser l'actif et apurer le passif
- Inventaire des actifs et évaluation des biens à céder
- Sort des contrats en cours des baux et des sûretés
- Traitement des contrats de travail et des créances salariales
- Recouvrement des créances et règlement des dettes
- Obligations comptables et fiscales pendant la période de liquidation
- Cas pratique : Les participants établissent l'ordre des opérations pour une société disposant d'un bail commercial et de trois salariés.

M3 Clôturer partager et sécuriser

- Terminer sans laisser de passif
- Établissement et approbation des comptes de liquidation
- Boni ou mali de liquidation et répartition entre associés
- Fiscalité du partage pour la société et pour les associés
- Formalités de clôture et radiation
- Responsabilité du liquidateur après la clôture
- Atelier : Chaque participant calcule le boni de liquidation d'un cas chiffré et en tire les conséquences pour chaque associé.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 267 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr